



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 27 août 2019

Convocation du : 14/08/2019 **Ouverture de séance** : 20h30 **Clôture de séance** : 21h40

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice : 12

Membres du Conseil municipal présents :

Mesdames : MOISSON Céline, MAILLARD Albane, BLANCHARD Sandrine

Messieurs : LAIDIÉ Frank, BRAILLARD Nicolas, ESTANAVE Samuel, JOURDAN Michel, MOREL Sébastien, FAVORY Yannick

Etaient absents excusés : BASSAND Christophe, BOUSSON Gaëtan, GOURLAY Daniel

Le compte-rendu du Conseil municipal du 27 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

M. JOURDAN Michel est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR Session ordinaire

- Délibération : réhabilitation des bâtiments communaux : plan de financement + demandes de subventions
- Délibération : personnel : ration d'avancement de grade
- Délibération : bénévoles bibliothèque : remboursement des frais
- Délibération : budget : décision modificative n°2
- Questions diverses

1/ Délibération : réhabilitation des bâtiments communaux : plan de financement + demandes de subventions

Estimation des dépenses

Montant H.T.

Maîtrise d'Ouvrage	Honoraires Assistance Maîtrise d'Ouvrage	32 027
	Coordination SPS	8 000
	Assurance	35 000
Maîtrise d'Œuvre	Honoraires Maîtrise d'Œuvre	192 614
Etudes	Contrôle technique	10 900
	Géomètre DMPC	775
	Diagnostic structure	2 100
	Etude géotechnique	11 189
	Diagnostic amiante, plomb	3 475
	Frais de raccordement	23 000
	Frais divers	13 500
Travaux	Travaux	2 282 480
	Aléas	45 650
Révision	Révision de prix 2019-2021	93 000
Total H.T.		2 753 710
T.V.A.		550 742
Total T.T.C.		3 304 452

Estimation des ressources (rapport annuel)

Locaux communaux	240	
locaux commerciaux	30 803	
Locaux professionnels	24 638	
Logements	23 836	
Total H.T.		79 516

Estimation des subventions

Europe		
FEADER	médiathèque et salle associative	140 068
FEDER	chaufferie bois	180 000
Etat		
DETR	locaux professionnels et commerciaux, logements, ateliers	710 701
DSIL	Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables	15 000
Région		
	dispositif ENVI	20 000
	usage innovant du numérique : espace de coworking	87 132
	habitat et aménagement : logements et aménagements de l'espace public	162 739

	Villages innovants	20 000
EFFILOGIS	performance énergétique (étude travaux) - sauf mairie	200 000
Département		
	médiathèque(volet A)	39 456
	salle associative (volet B)	33 850
	logements	12 000
Communauté urbaine		
	fonds isolation (panneaux photovoltaïques, rénovation énergétique, chaufferie)	50 000
	CEE	
	logements	15 000
	fonds centre de village	15 000
Syndicat		
SYDED	rénovation énergétique, chaufferie bois et panneaux photovoltaïques	30 000
Total H.T.		1 730 946

Commune de Pugy	Autofinancement	303 018
	Emprunt	719 746

Total H.T. 1 022 764

Demande de subvention :

- Région
- Etat
- SYDED
- Grand Besançon Métropole
- Département
- Europe

Vote à l'unanimité

2/ Délibération : personnel : ratios d'avancement de grade

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire.

Le maire propose à l'assemblée,

- De fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Grade d'accès	Ratios (en %)
Adjoint technique principal 1ère classe	100 %
Agent de maîtrise	100 %
Rédacteur	100 %

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, adoptent les taux proposés. Vote à l'unanimité.

3/ Délibération : bénévoles bibliothèque : remboursement des frais

M. le Maire explique que les bénévoles de la bibliothèque sont amenés à utiliser leur véhicule personnel pour se rendre à des conférences - formations - réunions en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de rembourser les frais liés à ces trajets aux bénévoles de la bibliothèque.

Vote à l'unanimité

4/ Délibération : budget : décision modificative n°2

Lors de la préparation du budget 2019, aucun crédit n'était prévu pour la neutralisation des Attributions de Compensations d'investissement, il est donc nécessaire de prendre une décision modificative.

Dépenses d'investissements (DI) 198/040 : neutralisation amort subv équipt + 2 200 €
Dépenses d'investissements (DI) 2128/ 21 : autres agencements et aménagements - 2 200 €
Recettes fonctionnement (RF) 7768/042 : neutralisation amort subv équipt + 2 200 €

Monsieur le Maire demande, aux membres du conseil municipal, l'autorisation d'effectuer la décision modificative n°2.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, autorisent Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative n°2.
Vote à l'unanimité

Questions et informations diverses

- Fête de l'été

La commune de Pugéy avec l'association Pugéy fait son marché a repris l'organisation de cette fête. Nous ne pouvons que regretter la volonté du FRAP de ne plus y être associé. Belle réussite de la fête, que des échos positifs notamment sur le feu d'artifice. Merci aux élus et aux bénévoles ainsi qu'aux nombreux participants.

- Inondation lotissement

L'instruction par le Tribunal Administratif 9 de la requête de la Maif, assureur d'un sinistré contre la commune de Pugéy, se termine le 13/09/1. L'avis de l'assureur de la commune à l'époque des faits a été requis, le recours à l'avocat de la commune également.

- Affaire scolaire Larnod

La commune de Larnod a retiré du Tribunal Administratif son mémoire pour le dossier extra-scolaire (francas). Le contentieux extrascolaire a donc été épuré.

- Gendarmerie

Le lieutenant Agathe Varineur a repris les fonctions du capitaine Louvet à la gendarmerie à Tarragnoz.

Plusieurs cambriolages sont à déplorer dans notre secteur (notamment un sur Pugéy) durant l'été.

- Halle du Marché

Occultation provisoire de certaines plaques au plafond en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques.

- Travaux rue de l'Eglise + accessibilité de l'Eglise

Des travaux ont commencé rue de l'église en vue de changer les réseaux (assainissement et eau potable), la voirie ainsi que la création d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite et l'accessibilité à l'église.

- Réhabilitation des bâtiments communaux

Le permis de construire est en cours d'instruction. Les architectes cumulent un retard problématique quant à la remise d'un certain nombre de documents.

- Ecole

Les horaires du bus sont inchangés.

- Journée Européenne du Patrimoine

Elle aura lieu le 21/09/19, le fort de Pugéy sera ouvert.

- Cartes avantages jeune

80 cartes ont été demandées. Distribution à partir de la semaine prochaine.

- Fils téléphonique coupé vers la cabane de chasse

Une déclaration de sinistre a été effectuée.

- Terrain de sport

Les travaux viennent de démarrer. Fin prévisible dans 3 semaines.

- Course cycliste le 08 septembre

Un balayage des rues est prévu par le Grand Besançon Métropole le 05 septembre.

- Gabions

Des gabions ont été installés devant le parvis de la mairie et à proximité du stop au bas de la rue de la Maltournée. Ceux-ci seront fleuris et ils ont comme objectif d'éviter des comportements peu respectueux de certains usagers de la route.

- Forêts

Une réunion est organisée par l'association des communes forestières du Doubs le 12 septembre à Valdahon avec pour sujet : la stratégie concernant le bois et les forêts dans les communes notamment face au réchauffement climatique.

Les inscriptions à l'affouage vont être ouvertes prochainement.